

Montréal, le 10 juin 2011

Par courriel

Monsieur Pierre Major
Directeur associé à la planification et à la construction
du Projet de redéploiement du CUSM
Centre Universitaire de Santé McGill (CUSM)

Objet : Campus de la Montagne - Projet d'agrandissement et de modernisation

Monsieur,

Pour faire suite à la séance d'information du 6 juin dernier, la commission de l'Office, chargée de mener la consultation publique sur le projet mentionné en objet, souhaite obtenir les informations suivantes :

1750 Cedar

Usage

- 1) Quel sera l'espace dédié aux cliniques par rapport à l'administration dans le 1750?
- 2) Quelles sont les différentes fonctions cliniques envisagées?
- 3) Est-ce un modèle de clinique externe? Si non, à quel modèle cela se rapporte-t-il?
- 4) Le reste du bâtiment sera réservé à des fonctions administratives : lesquelles?
- 5) Est-ce un déplacement de fonctions déjà existantes au site de l'hôpital vers le 1750 ou la création de fonctions additionnelles?

Hauteurs

- 6) Il a été mentionné en séance d'information qu'au plan de la capacité portante, la structure du 1750 Cedar pouvait supporter plus de quatre étages; le CUSM peut-il infirmer ou confirmer cette information?

Propriété

- 7) Tel que demandé en soirée d'information, pouvez-vous déposer les documents pertinents concernant l'acquisition du 1750 Cedar?
- 8) Outre l'enregistrement cadastral qui reste à être complété, l'acquisition du 1750 est-elle conditionnelle aux modifications règlementaires demandées?

Modernisation de l'hôpital général de Montréal (HGM)

- 9) Quel est le nombre de lits actuellement à l'HGM? Quel est le nombre total de lits prévu avec le projet d'agrandissement ?
- 10) Est-ce que l'ensemble des chambres de l'HGM vont être des chambres individuelles?
- 11) Compte tenu de leur impact sur les déplacements, pouvez-vous expliquer d'où vient l'augmentation de l'achalandage de toutes les clientèles, telle que mentionnée dans *l'Étude d'impact sur les déplacements* (doc.3.2, p.46)?

Stationnement et gestion des déplacements

- 12) Le stationnement du 1750 Cedar est-il déjà existant? Si oui, Le CUSM utilise-t-il actuellement des cases et combien?
- 13) Les espaces de stationnement loués hors site sont-ils soumis à un bail? Si oui, de quelle durée est ce bail ?
- 14) Des actions pour la mobilité durable posées par le CUSM pour le site de l'Hôpital Général de Montréal, quel bilan dressez-vous?
 - a. Avez-vous des données sur les résultats du programme Allego depuis son implantation?
 - b. Où en est le projet de navette et celui de devancement des horaires du R-Bus 535 le matin?
- 15) Quelles sont les mesures incitatives pour le covoiturage?

Plan directeur des espaces verts

Toits verts

- 16) Des 1825m² de toits verts prévus dans le projet, combien sont un ajout net, considérant notamment les 1500m² d'espaces verts existants devant les ailes D et E?
- 17) Une «toiture verte/terrasse» à l'arrière du 1750 Cedar est présentée dans le règlement P-11-012 ainsi que dans la présentation du 14 janvier 2011. Lors de la séance d'information, elle n'apparaissait plus. Est-elle toujours prévue? Si oui, sera-t-elle accessible au public?

- 18) Par ailleurs, pourquoi ne pas avoir envisagé de toits verts sur les bâtiments du 1750 Cedar?
- 19) Dans l'ensemble des toits verts prévus, quels espaces seront accessibles au public?

Parcours piétonniers

- 20) Quelles mesures ou aménagements sont spécifiquement dédiés à l'amélioration des déplacements piétons et cyclistes sur le site?
- 21) Pouvez-vous préciser les trajets piétonniers depuis le nouveau stationnement étagé?
- 22) Quels sont les espaces extérieurs réservés aux employés de l'hôpital (non destiné au public)?

Aménagements paysagers

- 23) Pouvez-vous détailler la nature des nouveaux aménagements paysagers proposés le long de l'avenue Cedar, devant le 1750 d'une part et le long de Des Pins devant le stationnement Durnford d'autre part?
- 24) Avez-vous envisagé la plantation d'un alignement d'arbre devant la façade sud du stationnement étagé existant? Si non, pourquoi?

Déneigement

- 25) Actuellement la neige est-elle entreposée dans le boisé des Bénédictins?

Processus

- 26) Le projet tel que présenté a-t-il reçu une approbation du Conseil du Trésor?

Compte tenu des délais impartis, la commission souhaite obtenir une réponse à ces questions dans les meilleurs délais afin de permettre aux citoyens et aux organismes qui désirent déposer un mémoire de prendre connaissance des réponses avant la date limite d'inscription qui est le 22 juin.

Charlotte Horny
Analyste de la commission
Office de consultation publique de Montréal

c.c. Mme Caroline Phaneuf, conseillère senior, Projet de redéveloppement, Nouveau CUSM